



15 SEPT 1938

S.N.C.F.

Copie transmise, à titre d'avis,

**Secret**

à MM. le Chef du Service du Matériel et de la Traction,  
(suite à sa lettre N° 135 A.105-1.34.347 du 28 septembre 1938)

Section  
des  
Affaires Militaires

le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,  
(suite à sa note T.S.N.1 d'août 1938)

B.M.N° 465/P

Le Directeur de l'Exploitation  
Commissaire Technique de la Région du Nord

15. SEP. 1938

M. Guillaume  
M. Joassart  
M. Wagner  
M. Vigou

Guerre  
Divers

Ceifanois  
n° 13/30  
n° Rouyon  
22/9/38

NORD TRAVAUX	
Service Central	
19 SEPT 1938	
Dep° G	
N° 3670	1

ETAT-MAJOR DE L'ARMEE  
Commission Centrale  
des Chemins de fer  
N° 542

*Manufacture*  
*Placements par voie ferrée*  
*du Commandant en Chef et du*  
*Directeur des Ch<sup>de fer</sup>*

PARIS, le 11 Septembre 1938

Le Lt-Colonel PAQUIN, Sous-Chef du 4° Bureau  
de l'Etat-Major de l'Armée,  
Commissaire Militaire de la Commission Centrale  
des Chemins de fer?

OBJET

Placements par voie ferrée  
du Commandant en Chef et du  
Directeur des Chemins de fer

à Monsieur le DIRECTEUR GENERAL de la Société  
Nationale des Chemins de fer,  
Commissaire Technique de la Commission  
Centrale des Chemins de fer.

Comme suite à ma lettre du 10 Septembre 1938, j'ai l'honneur de  
porter à votre connaissance que le Commandant en Chef et la D.C.F. de-  
vraient pouvoir disposer respectivement d'un autorail.

Ces véhicules seraient fournis à PARIS-Gare de l'EST:

- a) - le premier jour de la mise en place de la Couverture 1<sup>h</sup>,  
deux autorails dont l'un à la disposition du Commandant en Chef  
et l'autre du D.C.F. ; sans autre aménagement particulier. Peut  
être ce court délai permettrait-il cependant de dégager une partie  
du train des sièges et d'y installer sommairement une ou 2 tables ;

**CLASSER**

*Retour au classement*  
*après avoir pu voir le Beau Militaire nous communiquant*  
*que par décret de la SNCF les autorails seront fournis*  
*par l'ouest et l'est* 29 SEPT 1938

b)- le 4ème jour de la mise en place de la Couverture Oreure:

deux autorails, l'un à la disposition du Commandant en Chef et l'autre à la disposition du D.S.F.; dont l'aménagement est à baser sur les propositions:

- B.M. 661 en date du 30 Septembre 1936 du Directeur de l'Exploitation du Réseau du NORD;
- S.M. 5457 en date du 29 Octobre 1936 du Directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'EST (1).

Je provoque, à ce sujet, immédiatement l'envoi d'instructions aux 5ème, et 7ème Directions (Génie et Santé) pour que des officiers qualifiés soient désignés pour entrer sans délai en liaison avec la 4ème Division du Service Central du Mouvement (2), ceci pour régler les questions:

- d'aménagements radiophoniques;
- d'installations de repos;

se rapportant à l'organisation des deux autorails visés au § b/ précité.

Cette organisation pourrait ainsi être réalisée, le cas échéant, dans les délais sus-indiqués.

X  
X X

Par ailleurs, il y aurait lieu de prévoir, pour les déplacements-vapeur éventuels du Commandant en Chef, la constitution d'un train d'une composition voisine de la suivante, ceci pour le 4ème jour de la mise en place de la Couverture Oh.:

- 2 fourgons de service,
- 2 voitures susceptibles d'être utilisées en bureaux,
- 4 voitures comportant lits-salons et couchettes,
- 1 voiture restaurant,

X  
X X

Je vous serais infiniment reconnaissant de m'indiquer dès que possible,

.....

---

(1) Ces deux autorails remplaceraient les précédents.

(2) qui les orienterait sur les services intéressés.

votre point de vue sur la suite qu'il vous paraît possible de donner  
aux présentes demandes.

signé: PAQUIN

En communication, lettre N°542 du 11/9/38 de  
la Commission Centrale.  
Transmis à M. le Commissaire Technique  
Le Commissaire Militaire  
de la Commission Régionale NORD

BOUX

S.N.C.F. Commission Régionale NORD  
Paris, le 15/9 1938 N° B.M 465 /p  
Retour à Monsieur le Commissaire  
Militaire de la Région Nord  
après avoir fait prendre note

Le Directeur de l'Exploitation  
Commissaire Technique de la Région NORD

signé: Harlier

1851

bm N°1053 /P.

28 SEPT 1939

à Semme

à Wagner

M. Hoffmann

Guerre  
Divers

Déplacement par voie ferrée  
du Commandant en chef  
et du Directeur des C.F.

COPIE pour Monsieur le Chef du Service  
de la VOIE et des BATIMENTS  
Le Chef du Service de l'Exploitation  
Commissaire Technique Adj' de la Région du Nord

NORD TRAVAUX Service Central	
30 DEC 1939	
Rep: G	PLCS
N° 4973	2

GRAND QUARTIER GENERAL  
-----  
ETAT-MAJOR GENERAL  
-----  
3ème Bureau  
-----  
N° 0215/3/F.T.

G.Q.G. le 22 Septembre 1939  
à 18 heures 10

**NOTE**  
RELATIVE AUX LIAISONS DES AUTORAILS DE COMMANDEMENT

Deux autorails de Commandement ont été récemment munis de postes émetteurs, récepteurs de T.S.F. destinés à assurer les liaisons en marche avec certains E.M.

Ces émetteurs-récepteurs :

- Communiqueront normalement avec un poste de réserve du détachement radio du G.Q.G. ;
- Entreront éventuellement dans un quelconque des réseaux de Commandement du G.Q.G. pour correspondre avec les E.M. d'Armées.

Le Directeur des Transmissions au G.Q.G. sera avisé en temps utile de chaque déplacement d'autorail, de manière à faire assurer la veille permanente au poste de réserve. Le trafic sera strictement limité aux messages officiels et à des prises de contact courtes et espacées suivant un horaire fixé à l'avance.

**DESTINATAIRES :**  
Général Cd<sup>t</sup> les Forces Terrestres  
et Général Cd<sup>t</sup> le Théâtre d'Op. du N.E.  
( à titre de C.R.)  
E.M.G. / 4° Bureau et  
D.C.F. pour information  
Directeur des Transmissions au G.Q.G.  
qui voudra bien mettre en place les  
consignes nécessaires.

Pour le Général Commandant en Chef  
les forces Terrestres  
pour le Major Général  
l'Aide-Major Général  
Signé : R O T O N

**CLASSER**

Retour au classement

11 DEC 1939

GRAND QUARTIER GENERAL

Aux Armées, le 23 Septembre 1939.

DIRECTION DES CHEMINS DE FER

COPIE CONFORME notifiée à

Section des Transports

COMMISSION CENTRALE (2 Ex.)

N° 466 / D.C.F.

DELEGATION TECHNIQUE (à titre d'information)

6/C 2196 - 23 Septembre 39.

Le Directeur des Chemins de fer  
au Grand Quartier Général

signé : K E R G O A T

Transmis à M. le Commissaire Technique  
Le Commissaire Militaire  
de la Commission Centrale

N° 268 c/c

26 Sept. 1939

Copie transmise à M. le Directeur de l'Exploitation  
de la Région du NORD,

à titre d'informations.

/Le Directeur  
du Service Central du Mouvement,  
Commissaire Technique Adjoint,

signé : NIVELET

Avisé : N.E. S.E.  
Sce T.

b.m.N° 53/ERN  
1374 IP

SECRET

COPIE à

MM. le Chef de la Division du Mouvement (1ère Subdivision).

Pour exécution.

le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,

le Chef de la Division du Mouvement (3e Subdivision)

Pour

le Commissaire Technique de la Sous-Commission de:

PARIS-NORD, LILLE (Annexe), BOULOGNE,  
AMIENS, DOUAI, St-QUENTIN, LAON

information.

Le Commissaire Technique Adjoint  
de la Commission Regionale Nord  
des Chemins de Fer

NORD TRAVAUX Service Centre	
30 DEC 1939	
Rep: G	PLU
N° 4973	3

S. N° Guerre  
S. N° Divers

*Deplacement par voie  
ferree du Commandant en Chef  
et du Directeur des C.F.*

Commission Centrale des  
Chemins de Fer  
M 11,740.0/8

COMMISSION CENTRALE

à COMMISSION REGIONALE N O R D

Le Général Commandant en Chef peut être appelé, au cours de ses déplacements par train spécial, à téléphoner, ou à recevoir des communications téléphoniques urgentes et importantes et d'un caractère particulièrement secret.

Il convient, à moins d'impossibilité absolue, lorsque le train est appelé à être garé, soit de nuit, soit de jour, pendant un certain temps, que l'arrêt soit prévu dans une gare reliée au réseau téléphonique spécialisé.

La Commission Centrale prie les Commissions Régionales d'en tenir compte, le cas échéant, dans l'établissement des horaires de ce train spécial.

/ Le Commissaire Militaire,  
illisible

Le Commissaire Technique Adjoint  
de la Commission Centrale  
P.O. le Chef de la Division Centrale  
du Mouvement Voyageurs,  
illisible.

N° 1641 /M

Copie conforme transmise à

M. le Commissaire Technique

Paris, le 25 Octobre 1939,  
/ Le Commissaire Militaire de la  
Commission Régionale Nord,  
s. GAYMARD.

**CLASSE**

Retour au classement

11 DEC 1939

26 OCT 1939

M. Semaux

M. Wagner  
M. P. P. P.

MS

4973

Annexe

# SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

le 4 Novembre 1939

EXPLOITATION

**SECRET**

NORD TRAVAUX  
Service Central

DIVISION  
DU MOUVEMENT

30 DEC 1939

95, Rue de Maubeuge  
PARIS - X

Rep. *J* | Piece

Tél. : TRUDAINE

99-40, 99-41, 99-42, 99-43

Inter 33

Adresse Télégraphique  
NAFERNORD

Monsieur le Chef du Service  
de la Voie et des Bâtiments

EX.N.m.sh  
1020 M

Je vous adresse ci-inclus pour vous tenir au courant, la copie de la lettre et de son annexe que j'en-voie à M. BONDON, au sujet de petits aménagements à réaliser dans la gare de Neuilly-s/ Marne .

S.C.I.P. Paris Mod. E 962 Acl 14.103 i - 4-39 2.500

5 NOV 1939

*M. Delmas*  
*M. Leclercq*  
*M. Collombier*  
*M. Wynny*

Le Chef de la Division  
du Mouvement,

*Delmas*

*fait note le 7/11*  
*Spéciale*

*Monsieur Guerber*

*Metz - vous en rapport avec M. Bondon pour faire le nécessaire comme demandé*

*M'avisier dès achèvement*

Le Chef de la Subdivision Technique  
de la Voie et des Installations S.E.S.

*Wynny*  
**Secret**  
*pour classement*

6/11/39

**CLASSER**

## ANNEXE

S.N.C.F. - VB Nord  
4 Novembre 1939SECRET

28/10/1939	
Rép. <i>g</i>	Pièce
N° 4973	H

Monsieur le Chef du 1er  
Arrondissement de l' Exploitation,  
à Paris .

EX.N.m.sh. 1020

Ci-inclus, copie d'une note  
au sujet de la désignation de la  
gare de Neuilly-a/Marne comme point  
d'embarquement pour le Général en  
Chef et sa suite lors de ses dépla-  
cements .

Je vous demanderai de vous  
rapprocher de votre Collègue de la  
Voie , en vue de la réalisation des  
petits aménagements signalés comme  
nécessaires par l'Officier qui a  
visité récemment la gare en question

Rendez moi compte du né-  
cessaire fait sur tous les points  
soulevés en me retournant le plan  
également joint.

Le Chef du Mouvement,

SECRET

Paris, le 3 Novembre 1939

S.N.C.F.

Région du Nord.

Division du Mouvement

pour Monsieur le Chef de la Division

du Mouvement

NORD TRAVAUX  
Service Central

30 DEC 1939

Rep: *J* P1300  
N° 4943 4

EX.N.m/sh.1020 M.

Signé: de FOUCAULT

VOUS

Comme je l'ai dit l'Etat Major s'est préoccupé de trouver une gare d'embarquement pour le Général en Chef et sa suite, lors de ses déplacements, gare qui permettrait un accès facile sur la Région Nord et la Région Est.

La gare de Neuilly-s/Marne (schéma joint) a été retenue. Un Officier a été chargé de visiter cette gare et a attiré l'attention dans son rapport sur un certain nombre de points que j'énumère :

1° - La voie de départ choisie est la 2ème voie des garages Ouest, teintée en rouge sur le plan joint. La voiture du Général en Chef devra se trouver le plus près possible de l'escalier d'accès au quai de la voie intérieure.

La rame devra être mise en place 2 heures avant le départ fixé pour le train et le chauffage devra être convenablement assuré dès 1 heure avant l'heure fixée pour le départ.

2° - Le passage souterrain et les escaliers d'accès devront être éclairés d'une manière suffisante.

3° - L'embarquement des motocyclettes et des bagages, le cas échéant, s'effectuera par la cour P.V. et il y aura lieu d'aménager un passage assez large en scories à travers la 3ème voie des garages (emplacement approximatif du passage teinté en vert sur le plan joint).

4° - La voie d'arrivée sera la voie principale extérieure ou intérieure, suivant le cas, et la voiture du Général en Chef devra être arrêtée au droit de l'escalier d'accès au quai pour l'arrivée sur voie intérieure et au droit de l'escalier de sortie pour l'arrivée sur la voie extérieure. L'arrêt du train à l'endroit voulu devra être obtenu par les signaux à main.

5° - Aux abords de la gare et sur la cour à voyageurs, la chaussée présente une trentaine de cavités à boucher, sans toutefois faire cylindrer la route.

.....

Paris, le 3 novembre 1939

3 wagons de cantonnement équipés de lanternes et de lampes à acétylène (côté voyageurs) (Bourget de préférence).

J'ai tenu à vous signaler ces différents points, afin que les instructions soient données aux Services locaux, le cas échéant.

P. Le Chef du Mouvement,

Signé; de FOUCAULT

NORD TRAVAU	
Service Central	
30 DEC 1939	
41000	41000

Comme J'ai dit l'état Major n'est pas encore de trouver une gare d'embarquement pour la garnison en chef et en suite, lors de ses déplacements, gare qui permettrait un accès facile aux Région Nord et la Région Est.

La gare de Neuilly-sur-Seine (ancien joint) a été retenue. Un Officier a été chargé de visiter cette gare et de attirer l'attention dans son rapport sur un certain nombre de points que j'énumère :

1° - La voie de départ choisie est la ligne voie des passages Ouest, terminée en rouge sur le plan joint. La voiture du Général en Chef devra se trouver la plus près possible de l'escalier d'accès au quai de la voie intérieure.

La rame devra être mise en place 2 heures avant le départ fixé pour le train et le changement devra être convenablement assuré 1 heure avant l'heure fixée pour le départ.

2° - Le passage souterrain et les escaliers d'accès devront être délaissés d'une manière suffisante.

3° - L'embarquement des motocyclistes et des passagers, qui échangent, s'effectuera par la cour N.V. et il y aura lieu d'aménager un passage assez large en liaison à travers la 3ème voie des passages (emplacement approximatif du passage délaissé en vert sur le plan joint).

4° - La voie d'arrivée sera la voie principale extérieure ou intérieure, suivant le cas, mais la voiture du Général en Chef devra être arrêtée au droit de l'escalier d'accès au quai pour l'arrivée sur voie intérieure et au droit de l'escalier de sortie pour l'arrivée sur la voie extérieure. L'arrêt du train à l'endroit voulu devra être obtenu par les signaux à main.

5° - Aux abords de la gare et sur la cour à voyageurs, la charge devra être une trentaine de cavités à boucher, dans l'attente d'être cylindrées la route.